



Madame, Monsieur

Nos réf. : EG/VC/2020/

Comme indiqué dans notre courrier concernant notre décision d'ouvrir l'école le 14 mai, vous trouverez ci-joint les modalités d'organisation.

Nous avons décidé, pour des questions d'amplitudes horaires de nos agents, de ne pas assurer l'accueil périscolaire le matin de 7h20 à 8h30, ainsi que le mercredi.

Notre capacité d'accueil selon le protocole sanitaire est de 105 enfants, soit 3 classes de 10 enfants en maternelle et 5 classes de 15 enfants en primaire. Au vu du sondage réalisé par l'école, 65 élèves pourront retrouver le chemin du groupe scolaire à partir du 14 mai. C'est donc sur cette base que nous avons organisé les services périscolaires ainsi que l'aménagement des locaux.

A partir du 11 mai les agents de la commune vont intervenir pour d'une part recevoir une formation sur les gestes barrières et les normes d'hygiène et d'autre part entreprendre les travaux d'aménagement, désinfection et signalisation, et ce conformément au protocole sanitaire.

Sur le plan de l'accueil, nous insistons sur le fait de respecter scrupuleusement les horaires d'entrée et de sortie des enfants. Ces informations vous seront transmises par l'école. En aucun cas vous ne serez autorisés à accompagner votre enfant au sein du groupe scolaire. Les entrées se feront par le portail de la maternelle et de la primaire. Une signalisation vous guidera. Vous serez particulièrement attentifs à ne pas vous regrouper aux abords de l'école. Vous devrez toutes et tous adopter et faire respecter les gestes barrières.

Nous avons pris l'initiative d'attribuer à chaque classe un agent chargé d'accompagner l'enseignant, de veiller au bon respect des mesures barrières et de procéder à la désinfection de la classe dans laquelle il est affecté.

Si votre enfant est concerné par le service périscolaire, vous devez impérativement utiliser le logiciel Bel Ami, pour les repas et pour la garde de 16h30 à 18h30. Pour la cantine, nous avons opté pour un service en plateau repas froid servi en classe. Concernant les activités périscolaires, elles se dérouleront aussi en classe ou dans les espaces extérieurs dédiés. Pour récupérer votre enfant entre 16h30 et 18h30, vous contacterez la directrice du périscolaire, Madame Audrey Maguin au 06 72 00 88 77, qui se chargera de vous le ramener au portail d'accueil.

Nous avons mis en place des mesures sanitaires exceptionnelles qui assurent la sécurité des agents, des élèves et du personnel enseignant. C'est à ces conditions que nous avons pris la décision d'une ouverture de l'école le 14 mai 2020.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

Eric GULINO
Maire de Ogy-Montoy-Flanville